

Baccalauréat professionnel spécialité « Photographie » Session 2026

Sous-épreuve E32 : Soutenance d'un projet photographique

THÈME NATIONAL IMPOSÉ

Date de diffusion : SEPTEMBRE 2025

« *Anthropocène, le règne des humains* »

Les Hommes comme force de changement sur Terre

Le thème « *Anthropocène, le règne des humains* » devra être traité en choisissant une des approches suivantes :

Approche n°1 - Reportage

Approche n°2 - Illustration et publicité

Approche n°3 – Portrait

Approche n°4 - Photographie plasticienne

Pour vous aider, voici une liste non exhaustive de pistes de travail possibles. Libre à vous de proposer dans votre approche une piste de travail hors de cette liste.

- Traces et empreintes
- Habitats
- Territoires
- Changement climatique
- Enjeux écologiques
- Le monde du vivant et la biodiversité
- Défi
- Ressources et limites
- Cohabitation, coévolution
- Progrès
- Résilience
- ...

Votre projet devra rendre compte d'un parti pris affirmé et pertinent tant sur les plans esthétiques que techniques. Votre portfolio traduira un style et une écriture personnels.

Vous tiendrez à la disposition du jury :

- Votre démarche de recherche
- Vos planches et croquis
- Vos planches contacts et négatifs
- Vos fichiers informatiques de travail (travaux préparatoires scannés, fichiers images numériques ou scannés exploitables sur écran 17")
- Toutes les autorisations légales en vigueur concernant les prises de vues réalisées.

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE

Constitution du portfolio :

Travaux préparatoires :

Une série de recherches et de compositions noir et blanc et/ou colorées, d'éclairages, de mise en œuvre sous formes d'esquisses, de croquis annotés ou autres moyens plastiques.

Photographies :

Les photographies seront réalisées en exploitant les techniques contemporaines de prises de vues et d'éclairages courants.

Elles seront présentées :

- sur 8 à 12 planches recto d'un format 30 x 40 cm à 40 x 50 cm, comportant au minimum un tirage par planche (film inversible possible au minimum en moyen format) ;
- sous forme numérique sur support amovible.

L'évaluation prendra en compte :

- Le respect du cahier des charges en relation avec le thème imposé
- La lisibilité et l'expressivité du projet photographique
- Les processus créatifs mis en œuvre
- Les qualités esthétiques et techniques des propositions photographiques
- La maîtrise des moyens d'expression et de communication.